

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 21 mai 2015

Membres en exercice :

34

L'an deux mille quinze et le vingt et un mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

Date de la convocation: 12/05/2015

Présents : 28

Votants: 29

Pour: 29

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Francis BOUTES, Jean ARCAS, Gérard BARO, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Martine GIL, Gilbert LEPETITCORPS, Kléber MESQUIDA, Alain MOULY, Martine OLMOS, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Alain SICILIANO, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL, Edith ALBERT, Pierre BARDY

Représentés: Michaël ANDERS par Marc COINTRE, Jean-Pierre BARTHES par Yves FRAISSE, Francine MARTY par Yves ROBIN, Luc SALLES par Marie-Aline EDO

Présents non votants : Francis BARSSE, Marc COINTRE, Guy ROUCAYROL

Excusés: Marylène FAIVRE, Vincent GAUDY, Isabelle GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Robert SOUQUE

Absents:

Objet: Composition des Commissions de pôles et des comités de pilotage

1- Désignation des membres des commissions de pôle

Considérant le Cadre Stratégique 2014-2020 sur le « Vivre Ensemble »
Considérant le schéma de gouvernance, présenté au rapport précédent,

Il convient de désigner un Président de Commission de pôle afin de permettre l'efficacité des dossiers et la continuité du service ainsi que cinq membres représentant le Comité syndical au sein de chaque commission.
Un élu référent suivra la gestion des ressources humaines.

Elu référent Ressources Humaines :
Yves FRAÏSSE

Monsieur le Président propose donc à l'Assemblée de procéder à la désignation de ces représentants.

Commission de Pôle Cohésion Sociale

Présidente de la commission **Cohésion sociale** : Isabelle GIL
Vice-président de la commission **Cohésion sociale** : Gérard BARO
5 membres du Comité syndical :
- A désigner lors du prochain comité syndical
- Luc SALLES
- Martine GIL
- Marie-Aline EDO
- Josian CABROL

RF

Sous Préfecture de Béziers (Hérault)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 09/06/2015

034-253403554-20150521-2015_21_05_07-DE

Commission de Pôle Développement Economique

Président de la commission **Développement Economique** : Jean ARCAS
Vice-président de la commission **Développement Economique** : Yves ROBIN
5 membres du Comité syndical :
- Jean Pierre BERRAUD
- Yves FRAÏSSE
- Daniel GALTIER
- Alain MOULY
- Luc SALLES

2- Désignation des Présidents des comités de pilotage

Instances rattachées au pôle de cohésion sociale :

Comité de pilotage	Président
Contrat Local de Santé	Gérard BARO
Télémédecine	Gérard BARO
Relais de Services Publics	Martine GIL
Programme d'Intérêt Général Habitat	Marie-Aline EDO
Façades	Marie-Aline EDO
Culture	A désigner lors du prochain comité syndical

Conseil de Développement

Désignation des 2 élus référents au sein du conseil de développement :

- Thérèse SALAVIN
- Yves ROBIN

Instances de développement économique :

Comité de pilotage	Président
Pôle d'excellence rurale Bio Orb	Jean-Pierre BERRAUD
Opération Collective de modernisation	Jean ARCAS
Economie d'entreprises	Jean ARCAS
Pays d'Art et d'Histoire	Jean ARCAS
Opération Grand Site	Jean ARCAS
Schéma local de développement touristique	Jean ARCAS
Oenotourisme	Jean ARCAS
Circuits courts de commercialisation	Jean ARCAS

La composition des commissions de Pôle est donc la suivante :

- 5 représentants du Comité syndical,
- 14 membres pour les communautés de communes :
 - Grand Orb : 4
 - Canal-Lirou Saint-Chinianais : 3
 - Avant-Monts du Centre Hérault : 3
 - Pays Saint-Ponais : 1
 - Le Minervois : 1
 - Orb-Jaur : 1
 - ^{RF} Orb et Taurou : 1.

Sous Préfecture de Béziers (Hérault)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 09/06/2015

034-253403554-20150521-2015_21_05_07-DE

- 9 représentants du Conseil de Développement,
- Le Président du Comité syndical,
- Le Président du Conseil de développement.

Soit au total 30 membres.

Les conseils communautaires ont désigné les membres intéressés pour participer aux travaux des deux commissions selon la répartition ci-dessus.

Le Conseil de développement a désigné les membres en 2014 de la même façon lors de son Assemblée générale. Les élus et les membres de la société civile composeront ainsi les deux commissions de pôles.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical prend acte de la composition des Commissions de pôles et des comités de pilotage.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 21 mai 2015.

Le Président,

Francis BOUTES



RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/06/2015 034-253403554-20150521-2015_21_05_07-DE